



Politique Internationale d'Achat de Thé

Version : février 2017

Sommaire

1. Champ d'application
2. Contexte
3. Responsabilité
4. Objectifs et actions
5. Responsabilités et contrôles
6. Partenaires et normes

La Politique Internationale d'Achat de Thé s'applique aussi bien au thé qu'aux produits similaires au thé. Veuillez noter que ce document est la traduction française du document officiel en allemand. Seule la version en langue allemande de notre Politique Internationale d'Achat de Thé fait foi. Cette dernière est disponible en cliquant sur le lien suivant : http://www.aldi-nord.de/aldi_tee_einkaufspolitik_2031.html

1. Champ d'application

La présente Politique Internationale d'Achat de Thé s'applique aux articles de marque propre et encadre toutes les matières premières utilisées pour la production de thé noir, de thé vert, de tisane et d'infusion (sachets et vrac) de l'assortiment d'ALDI. Les thés de notre assortiment d'action de la catégorie de produits susmentionnés relèvent également du champ d'application défini.

La politique internationale d'achat de thé constitue un cadre d'action contraignant tant pour nous que pour nos partenaires commerciaux. Elle fait l'objet de mises à jour et d'améliorations conséquentes et reste en vigueur jusqu'à publication d'une mise à jour sur www.aldi.be

Une coopération ne pourra se poursuivre qu'avec des partenaires commerciaux en accord avec notre Politique Internationale d'Achat de Thé.

2. Contexte

Le thé est une des denrées les plus consommées à l'échelle de la planète. Les principaux pays producteurs sont la Chine, l'Inde, le Kenya et le Sri Lanka. De nombreuses étapes de travail sont nécessaires entre la culture et le produit fini. Dans ce cadre, notre objectif consiste à assurer la qualité de la matière première et à faire preuve de responsabilité au sein de la chaîne de création de valeur du thé. A l'échelle de la planète, 200 millions¹ de personnes travaillent dans des plantations de thé.

En s'appuyant sur le développement et la mise en œuvre de normes de durabilité sociales, environnementales et économiques, ALDI relève ces défis avec d'autres acteurs :

Sociaux

- amélioration des conditions de travail et de vie ;
- diminution de l'exode rural dans les principaux pays producteurs ;

Environnementaux

- lutte contre le changement climatique générant, entre autres, un accroissement des périodes de sécheresse, d'inondation et d'invasion de parasites ;
- réduction de l'utilisation des pesticides et d'engrais synthétiques ;
- préservation des ressources nécessaires à la production de thé (ex : l'eau) ;

Économiques

- accès à des modèles de financement, à des ressources et du matériel;
- augmentation de la productivité ;
- diminution de la concurrence liée à l'attribution de superficies à la production d'autres matières premières.

¹ Misereor 2015

3. Responsabilité

L'utilisation durable et respectueuse des ressources naturelles fait partie intégrante de la responsabilité d'entreprise ALDI. En tant qu'entreprise internationale de commerce alimentaire, ALDI assume ses responsabilités liées aux répercussions de ses décisions sur la chaîne d'approvisionnement, notamment en élaborant des Politiques d'Achat spécifiques. Grâce à notre Politique d'Achat de Thé, nous soutenons des actions visant à favoriser une culture durable du thé et à améliorer les conditions de travail et de vie des agriculteurs ainsi que de leurs familles et des employés participant à la culture de thé.

Voici un aperçu de nos objectifs :

I. Promotion de la culture durable du thé

II. Participation à un projet de plantation de thé dans un pays producteur

III. Basculement progressif vers des matières premières certifiées de nos produits de marque propre

IV. Transparence et traçabilité

V. Communication transparente et sensibilisation des interlocuteurs à l'importance d'une production durable du thé

4. Objectifs et mesures

ALDI fixe des objectifs et des actions dans le domaine du thé grâce à une étroite coordination entre les services Corporate Responsibility, Achats et Qualité ainsi qu'avec ses partenaires commerciaux et les parties prenantes concernées. Nous nous engageons à offrir du thé durable dans notre assortiment.

Actuellement, nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

I. Promotion de la culture durable du thé

Pour la définition et la mise en œuvre de normes sociales, environnementales et économiques, nous nous engageons avec nos partenaires pour le déploiement de normes de durabilité reconnues à l'échelle internationale (Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT²/UTZ, bio) afin de contribuer à des améliorations durables dans le secteur du thé. Par exemple, UTZ, Fairtrade et Rainforest Alliance sont membres de l'**ISEAL (International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance)** et contribuent à une promotion internationale, à une représentation légitime et à un contrôle régulier des objectifs et des normes de durabilité dans le secteur du thé.

II. Participation à un projet de thé dans un pays producteur

Nous ferons la promotion de la culture durable de thé en participant à un projet dans un pays producteur. Ce projet s'étendra sur plusieurs années et aura pour objectif de soutenir les producteurs dans une production durable thé. Nous souhaitons ainsi augmenter, entre autres, la productivité de leurs cultures et la qualité de leur thé et leur permettre de mieux gérer les conséquences du changement climatique.

² Union for Ethical BioTrade

III. Basculement progressif vers des matières premières certifiées de nos produits de marque propre

Le groupe d'entreprises ALDI Nord est présent dans neuf pays européens. Notre objectif international d'ici fin **2018** est de basculer au moins **80 %** du thé noir et du thé vert compris dans notre champ d'application vers de la matière première certifiée durable, et ce, à condition que l'origine et la qualité soient disponibles. A cette fin, nous acceptons les normes **Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT/UTZ** et **bio**.

Par ailleurs, nous souhaitons augmenter la part de tisanes et d'infusions certifiées compris dans notre champ d'application. Notre objectif consiste à atteindre **30 %** de tisanes et d'infusions issues de matières premières certifiées durables d'ici fin **2018** et **40 %** d'ici fin **2020**, et ce, à condition que l'origine et la qualité soient disponibles. A cette fin, nous acceptons les normes **Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT/UTZ** et **bio**.

IV. Transparence et traçabilité

La transparence et la traçabilité constituent pour ALDI deux critères essentiels pour l'approvisionnement et la vente de thé, de tisanes et d'infusions. L'utilisation de thé et de produits similaires au thé, certifiés selon les normes de durabilité reconnues **Fairtrade, Rainforest Alliance, UTZ, UEBT/UTZ** et **bio**, contribue à une amélioration significative de la traçabilité et de la transparence de la chaîne d'approvisionnement du thé.

Par ailleurs, nous étudions la possibilité d'utiliser l'ALDI Transparency Code (ATC) sur les thés, tisanes et infusions d'ALDI compris dans le champ d'application de la présente Politique d'Achat. L'ATC est un code QR qui peut être scanné à l'aide d'un smartphone ou saisi sur un portail internet. Après avoir scanné le code, le consommateur reçoit des informations concernant le produit ou sa production.

V. Communication transparente et sensibilisation des groupes d'intérêt à l'importance d'une production durable du thé

Une évolution dans le domaine de la production du thé ne réussira que par le biais d'une action concertée de tous les acteurs.

ALDI s'engage ainsi à informer et à sensibiliser ses collaborateurs, clients et partenaires commerciaux sur l'importance des fondements et les objectifs d'une production durable du thé.

Pour atteindre cet objectif, ALDI s'appuie notamment sur :

- des circulaires internes, des dépliants, ainsi que l'intégration de cette Politique d'Achat de Thé au sein du programme de formation interne ;
- son dépliant hebdomadaire « ALDI Info » et des brochures d'information ;
- son site internet, sur lequel les consommateurs peuvent consulter des informations plus détaillées, dédiées aux thèmes de la durabilité et de la qualité, ainsi qu'aux normes de certification internationales dans le secteur du thé ;
- la publicité active en faveur d'articles de thé issus d'une production durable.

5. Responsabilités et contrôles

ALDI s'engage à contrôler régulièrement ses objectifs dans les achats de thé durable et définira, le cas échéant, objectifs et des actions supplémentaires. À cet effet, nous échangeons constamment avec nos partenaires externes tels que des ONG, des experts scientifiques ou d'autres interlocuteurs.

Pour les acheteurs d'ALDI, le respect de la présente Politique Internationale d'Achat de Thé et des objectifs qu'elle contient est obligatoire lors des processus d'appel d'offres et d'achat.

ALDI a informé ses fournisseurs sur le champ d'application et les objectifs de la Politique Internationale d'Achat de Thé. Les fournisseurs d'articles de thé s'engagent contractuellement à chaque passation de commande à respecter ces prescriptions. ALDI demande à ses fournisseurs de développer des directives pour un approvisionnement durable du thé et de créer un système de gestion pour le contrôle continu de l'application des normes. ALDI se réserve le droit de faire réaliser des contrôles du respect des cahiers des charges produit chez ses fournisseurs par des organismes indépendants.

Afin d'atteindre ses objectifs, ALDI s'appuie depuis toujours sur une collaboration fiable et étroite avec ses fournisseurs. Nous partageons avec nos partenaires commerciaux la responsabilité de la préservation des ressources naturelles et nous travaillons donc ensemble à l'atteinte des objectifs formulés dans la présente Politique d'Achat. ALDI salue toute initiative ou projet individuel de fournisseur faisant la promotion de la culture de thé durable.

La direction et les responsables d'ALDI seront régulièrement informés de l'état d'avancement du déploiement.

6. Partenaires et normes



Fairtrade

Les produits qui portent le label Fairtrade sont issus du commerce équitable et remplissent des critères sociaux, économiques et environnementaux stricts. L'objectif est de soutenir les agriculteurs et employés dans des pays en voie de développement en Afrique, Asie et Amérique latine et d'améliorer durablement leur situation sur le marché mondial. Les agriculteurs reçoivent un prix minimum fixe pour leurs matières premières. La prime Fairtrade permet de réaliser des projets communs comme la construction d'écoles, de puits ou d'infirmes.

www.fairtradebelgium.be



Rainforest Alliance Certified™

Le label Rainforest Alliance Certified™ indique que des produits sont issus d'une culture respectueuse de l'environnement et socialement responsable. La grenouille verte identifie, entre autres, le thé, le café, le cacao et les bananes. Les matières premières sont issues d'exploitations agricoles qui répondent à la norme indépendante stricte du Sustainable Agriculture Network (Réseau d'Agriculture Durable). Celle-ci a été créée afin de préserver les animaux sauvages et les plantes, de protéger les sols et eaux, mais aussi le bien-être des employés, de leurs familles et des communautés locales, en somme, pour de meilleures conditions de vie.

www.rainforest-alliance.org/lang/fr



UTZ

UTZ est un programme pour la culture durable du thé, des herbes, du café, du cacao et des noisettes, qui contribue à l'amélioration des perspectives d'avenir pour les agriculteurs, les employés, leurs familles et à la préservation de l'environnement. Les agriculteurs sont formés à l'utilisation de méthodes de culture efficaces et respectueuses de l'environnement, à la bonne gestion des exploitations agricoles et à des conditions de travail sûres et saines. Cela leur permet d'augmenter leur productivité, la qualité de leurs produits et leur efficacité tout en respectant l'homme et l'environnement et ainsi améliorer le niveau de vie de la communauté agricole.

www.utz.org



Label bio de l'UE

Le label bio de l'UE est uniquement apposé sur les produits alimentaires qui, selon les prescriptions strictes de l'Union européenne, sont issus pour au moins 95 % de l'agriculture biologique. Les produits biologiques sont, entre autres, exempts d'OGM, d'arômes ou de colorants artificiels et ne peuvent pas être traités au moyen de produits phytosanitaires synthétiques. Les exploitations agricoles certifiées biologiques sont contrôlées chaque année par des organismes de contrôle indépendants.

https://ec.europa.eu/agriculture/organic/index_fr



UEBT/UTZ

Le programme de tisane UEBT/UTZ est le fruit d'une coopération des organisations du même nom et s'engage pour une culture durable des herbes et fruits contenus dans les tisanes et infusions. Les objectifs de ce programme de certification sont, entre autres, la conservation de la diversité biologique, la promotion de la productivité et de la qualité, la garantie des bonnes conditions de travail et l'amélioration des perspectives d'avenir pour les agriculteurs.

www.ethicalbiotrade.org

www.utz.org



**Vous trouverez plus d'informations concernant
nos activités Corporate Responsibility sur
http://fr.aldi.be/aldi_responsabilite_1351.html**

ALDI Inkoop SA
Keerstraat 4
B-9420 Erpe-Mere

